

Signature de 10 conventions dans différents domaines lors de la 19^e session de la Haute Commission mixte

La 19^e session de la Haute Commission mixte maroco-tunisienne aura permis d'évaluer le bilan de la coopération entre les deux pays dans différents domaines et d'examiner ses perspectives pour la hisser au niveau d'un véritable partenariat stratégique à la hauteur des aspirations des directions des deux pays et des attentes des deux pays frères.

Le Maroc et la Tunisie ont signé, lundi à Rabat, dix conventions dans différents domaines, dans le cadre de la tenue de la 19^e session de la Haute Commission mixte maroco-tunisienne. «La commission a trouvé les formules permettant de développer la coopération bilatérale dans les différents domaines, à même de conférer à cette coopération une dimension globale au service des intérêts des deux pays frères», indique un communiqué conjoint sanctionnant les travaux de cette session coprésidée par le Chef du gouvernement, Saâd Eddine El Othmani, et son homologue tunisien Youssef Chahed. Il a été convenu de mettre en place les mécanismes à même de réaliser les objectifs tracés, fait savoir le communiqué, notant que cette session a été marquée par la signature de dix conventions touchant les différents domaines, notamment économique, commercial, social, religieux et culturel.

Lors de cette session, tenue pour évaluer le bilan de la coopération entre les deux pays dans différents domaines et examiner ses perspectives pour la hisser au niveau d'un véritable partenariat stratégique à la hauteur des aspirations des directions des deux pays et des attentes des deux pays frères, les deux parties ont accordé une importance particulière aux intérêts des communautés marocaine et tunisienne et l'amélioration de leurs conditions d'accueil dans les deux pays. Par ailleurs, les deux parties ont exprimé leur conviction de la nécessité de surmonter les différentes formes de blocage que connaît l'Union du Maghreb arabe (UMA) en vue d'activer ses institutions et appuyer ses structures et relancer l'action maghrébine commune. Ceci nécessite une forte volonté politique et un travail sérieux de la part des cinq pays, conformément aux nobles objectifs du Traité de Marrakech à même de répondre aux aspirations des peuples maghrébins au développement, à la stabilité et à la vie digne, souligne le communiqué. Les deux parties ont à cet égard estimé que la réussite d'un groupement économique maghrébin fort ne serait pas une source de force uniquement pour les cinq pays, mais également un moteur de développement pour son environnement arabe, africain et euro-méditerranéen. Sur un autre registre, les Chefs de gouvernement des

deux pays ont réitéré leur ferme condamnation du terrorisme sous ses différentes formes et manifestations, relevant la nécessité d'intensifier les efforts afin de faire face à ce fléau qui menace la sécurité et la stabilité de la région maghrébine. Ils ont exprimé leur solidarité avec les pays qui font face au terrorisme, insistant sur la nécessité de consolider la coopération, de consacrer le dialogue et d'intensifier la coordination sécuritaire en la matière entre les cinq pays maghrébins selon une approche efficace visant la réalisation des intérêts communs. La partie marocaine a remercié la Tunisie pour son soutien au retour du Royaume à sa place naturelle au sein de sa famille africaine, mettant l'accent sur l'importance de la coopération et la coordination au sein de l'Union africaine (UA). Passant en revue les derniers développements sur la scène arabe, islamique et internationale, les deux parties ont exprimé leur soutien total au peuple palestinien pour le recouvrement de l'ensemble de ses droits politiques légitimes et l'établissement d'un État palestinien indépendant sur son sol national avec Al-Qod-Est comme capitale, conformément à l'Initiative de paix arabe et les résolutions internationales y afférentes. Elles ont fermement condamné les violations commises par les autorités d'occupation israéliennes à l'encontre du peuple palestinien ainsi que l'escalade dangereuse des attaques visant la Mosquée sainte d'Al-Aqsa, appelant la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité et les parrains du processus de paix, à intervenir pour faire cesser cette politique agressive et contraindre Israël à se conformer à la légitimité internationale.

Concernant le dossier libyen, les deux parties ont exprimé leur adhésion à l'accord politique libyen signé le 17 décembre 2015 à Skhirat, sous l'égide des Nations unies en tant que cadre de référence essentiel pour tout dialogue futur interlibyen, tout en louant les efforts et les démarches visant à soutenir les frères libyens et à les accompagner dans le processus de règlement politique global. Les deux parties ont dans ce sens réaffirmé leur rejet de l'option militaire, soulignant que la solution politique consensuelle est le seul moyen de sortir de la situation actuelle à même de préserver l'unité territoriale de la Libye.

M. El Othmani a eu des entretiens avec son homologue tunisien axés sur les relations bilatérales, indique le communiqué selon lequel cette session a permis la coordination et la concertation sur nombre de questions d'intérêt commun dans le cadre de la conjoncture exceptionnelle que traverse la région maghrébine et arabe. Les deux parties se sont de même félicitées de la convergence de vues sur ces questions, précise le communiqué. ■